

DE NOUVEAUX ESPACES DE CONQUÊTE

INTRODUCTION : OCEAN ET ESPACE : QUELLES SPECIFICITES ?

I. Une connaissance ancienne, mais encore incomplète de ces espaces en marge de l'œkoumène

Océan comme espace extra-terrestre **ne font pas partie de l'œkoumène, l'espace habité par l'homme**. Ils sont donc par **définition plus difficiles à connaître...**

A. Les océans déjà bien connus

1) Brève histoire de la connaissance des océans

DIAPO : Les recherches ont prouvé que **les hommes préhistoriques ont été capables de traverser des océans** pour peupler d'autres terres, à l'image de l'Australie où les premiers hominidés sont arrivés il y a 65000 ans en provenance d'Asie du sud-est. Dans l'Antiquité, **la civilisation grecque est profondément liée à la mer** en raison de la géographie de son espace d'extension. C'est également le cas – mais dans une moindre mesure – de Rome, pour qui la Méditerranée était « mare nostrum », « notre mer ». **Toutefois, la connaissance des océans reste superficielle, limitée à un espace proche. La navigation se limite en général à du cabotage le long des côtes** et on ne sait pas encore explorer les bas-fonds, inventorier la faune et la flore, comprendre les phénomènes de marées, courants, etc. D'ailleurs, la cartographie des océans assez limitée (mieux en Orient qu'en Occident) montre la faiblesse de cette connaissance.

DIAPO : **Ce n'est qu'au début des Temps modernes qu'elle commence vraiment à s'affiner avec ce que l'on a nommé les « Grandes Découvertes » : Européens et Chinois s'aventurent désormais en haute mer.** Magellan effectue la 1^{ère} circumnavigation (tour de la terre) en 1521-22. Grâce à lui et à tous les autres navigateurs (Colomb, Vasco de Gama, Jacques Cartier, James Cook etc.), on parvient **entre le XVe et le XVIIe s. à une cartographie bien plus précise**, avec notamment des cartes marines désormais détaillées (**portulans**).

En savoir plus : https://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/grandes_d%C3%A9couvertes/40401

Les XVIIIe-XIXe s. voient encore un accroissement dans la connaissance des océans lié aux progrès techniques (passage de la voile à la vapeur) et à une volonté scientifique de découvertes. Ainsi les **premières recherches océanographiques** donnent lieu aux **premières cartes contenant des données statistiques sur les vents dominants, les courants** etc. La frégate anglaise HMS Challenger (1872-76) mesure et drague le fonds des océans.

DIAPO : **Au XXe s., l'océanographie se développe : l'ensemble de l'océan mondial est exploré, connu (physique, chimie, géologie, faune, flore). Les stations d'observation marine, l'utilisation de l'informatique, les satellites offrent des outils nouveaux.** Le site du SHOM (service hydrographique et océanographique de la Marine) français offre une illustration de ces connaissances, permettant la cartographie en direct des courants, des marées, des vents, des épaves et obstructions, des types de roches sédimentaires des fonds, etc.

2) Les abysses : dernière frontière des océans

DIAPO : **Certains espaces océaniques demeurent encore très mystérieux pour les hommes car difficiles d'accès : les abysses ou fosses sous-marines. Une fosse océanique ou sous-marine est une dépression sous-marine très profonde, descendant à plus de 6000 et jusqu'à 11 000 mètres, sous le niveau de la mer.** « Les grandes profondeurs des océans se trouvent généralement en périphérie des continents, le long des plateaux continentaux ou le long des arcs insulaires et non au centre des océans. Cela s'explique par le fait que la plaque océanique, supportée par la lithosphère, s'enfonce, sous l'effet de son propre poids, généralement par subduction sous la plaque continentale, comme un "tapis roulant" qui disparaît sous la croûte continentale. C'est à cet endroit que l'on va trouver les fosses abyssales les plus profondes. »

Source : <http://www.astronoo.com/fr/articles/fosses-oceaniques.html>

En 1934 pour la 1^{ère} fois 2 hommes descendent à plus de 900 mètres de profondeur grâce à un bathysphère suspendue à un câble. Les 1ers bathyscaphes, sous-marins d'exploration, apparaissent dans les années qui suivent.

En 1951, un sonar détecte la plus profonde fosse au monde, **la fosse des Mariannes qui fait près de 11 000 m de fond. Un bathyscaphe italo-américain y plonge en 1960**, record jamais dépassé depuis. De fait à ce jour, seuls 4 hommes sont allés à plus de 10 000 m (contre 12 sur la Lune).

En 1965 est élaborée la 1^{ère} carte « précise » des grands fonds.

Aujourd'hui, la cartographie de ces grands fonds reste perfectible et les satellites ne la permettent pas. Par ailleurs, ces abysses abritent des espèces encore inconnues et pourraient se révéler riches en minerais. Il s'agit donc d'une des dernières frontières des connaissances humaines sur les territoires du globe.

En savoir plus : https://www.lemonde.fr/sciences/article/2012/03/26/fonds-marins-75-des-zones-tres-profondes-restent-inexplorees_1676015_1650684.html

Chronologie de la découverte des grands fonds : https://www.ifremer.fr/grands_fonds/Mediatheque/Espace-historique/Quelques-dates

B. Une connaissance encore très limitée de l'espace

1) L'astronomie : une discipline ancienne

DIAPO : L'espace, les étoiles, la lune et le soleil ont toujours interpellé les hommes qui ont observé avec attention les cycles des astres dans le ciel, comme le prouvent certaines constructions mégalithiques à l'image du tumulus de Newgrange en Irlande. Ce **tumulus préhistorique** datant de 3200 av. JC se compose d'un long couloir qui conduit à une chambre mortuaire où les rayons du soleil ne pénètrent qu'une fois par an, lors du solstice d'été. Cette particularité prouve que ses constructeurs étaient de fins observateurs des saisons et phénomènes astronomiques et qu'ils savaient prévoir leur survenue et donc avaient remarqué leur régularité.

Pour les Egyptiens, les astres sont des dieux et leurs observations du Ciel ne servent qu'à déterminer le calendrier, la fixation des fêtes religieuses, l'astronomie étant réservée aux prêtres.

La plus ancienne description écrite d'une observation des astres provient de la Mésopotamie environ 1600 à 2000 ans avant notre ère.

Toutefois, **ce sont les Grecs qui fondent véritablement l'astronomie à partir du VIIe s. av. JC. Les astres sont reconnus comme des corps sphériques en mouvement et la Terre n'est pas toujours vue comme le centre de l'Univers.** Voici quatre des plus grands noms de ces premiers scientifiques :

« **Anaximandre** (env. 610-540 av. J.-C.), disciple de Thalès, accomplit un progrès considérable en plaçant la Terre, isolée dans l'espace, au centre de l'Univers, et en faisant tourner autour d'elle les astres, sur des cercles de différents diamètres. Il estima la distance de ces astres, mais sans aucune base scientifique.

Un siècle et demi plus tard, l'école ionienne devait encore être illustrée cette fois par **Anaxagore** (env. 500-428 av. J.-C.), qui eut l'intuition de génie que les planètes et la Lune étaient des corps solides analogues à la Terre et lancés dans l'espace comme des projectiles. Il en déduisit la première explication exacte des éclipses de Lune, par immersion de celle-ci dans l'ombre de la Terre.

Aristarque de Samos (env. 310-230 av. J.-C.) est le premier grand astronome de l'école d'Alexandrie. C'est aussi le précurseur de Copernic, de dix-sept siècles en avance sur ses contemporains quand il affirme que la Terre, loin d'être fixe, non seulement tourne sur elle-même comme l'a proposé Héraclide, mais aussi décrit une orbite circulaire autour du Soleil, qui devient le centre de tous les mouvements. Cela explique l'alternance des saisons et simplifie considérablement le système des sphères d'Eudoxe. Malheureusement, l'intuition d'Aristarque ne dut pas avoir un grand retentissement. [...]

Cependant, le plus grand représentant de l'école d'Alexandrie est incontestablement **Hipparque** (env. 190-125 av. J.-C.), qui, [...] pousse très loin l'observation de la Lune, du Soleil et des planètes, et s'intéresse aussi aux étoiles, dont il dresse le premier catalogue. La qualité de ses observations, qu'il compare à celles de ses prédécesseurs, lui permet de découvrir le grand mouvement de l'axe de rotation de la Terre qui décrit un cône en 26 000 ans. C'est également à l'école d'Alexandrie que l'on doit les premières estimations des dimensions et des distances des astres. »

Arabes, Juifs et Persans s'intéressent aussi à l'astronomie, mais essentiellement pour prédire l'avenir.

« Les astronomes arabes nous ont laissé de nombreuses tables pour le calcul du mouvement des planètes (tables d'al-Battāni, tables hachémites, tables de Tolède, tables Alphonsines, etc.) qui furent en usage pendant tout le Moyen Âge, malgré leur très grande complexité due à l'utilisation du système de Ptolémée.

Quant aux Chinois, ils pratiquent l'astronomie depuis l'Antiquité. Ils s'intéressent alors surtout aux événements temporaires survenant dans le ciel et qui leur paraissent comme autant de présages : éclipses, apparition d'étoiles nouvelles, de comètes, etc. Ils consignent soigneusement leurs observations dans des registres, celles-ci se révélant encore précieuses aujourd'hui. Ils dressent ainsi les premières cartes du ciel, où les étoiles sont groupées en constellations (le plus souvent différentes des nôtres), et connaissent bien le mouvement des planètes. »

Le Moyen Âge occidental est une période de recul des connaissances en astronomie, en raison d'une perte d'intérêt et du poids de l'Église qui impose une lecture littérale de la Bible : la Terre, plate, est au centre de l'Univers et le Soleil lui tourne autour.

DIAPO : Le **XIVe s. conduit à un renouveau d'intérêt pour ces questions, symbolisé par Copernic qui, se servant surtout des théories grecques, a le génie de renoncer au géocentrisme au profit de l'héliocentrisme.**

« Le système de Copernic ne suscite pas au début l'opposition de l'Église, car on n'y voit qu'une nouvelle méthode de calcul des tables des planètes ; ce n'est que lorsque l'on réalisera qu'elle remet en cause la physique d'Aristote que les ennuis commenceront : Giordano Bruno, disciple de Copernic, qui aura l'audace d'émettre l'hypothèse que les étoiles sont des

astres semblables au Soleil et qu'elles pourraient même être entourées de planètes, sera brûlé vif en 1600 et Galilée sera condamné en 1633. »

A partir du XVII^e siècle, l'observation de l'espace est facilitée par l'invention du télescope en 1608 et son perfectionnement rapide.

En savoir plus sur l'histoire du télescope : <https://gallica.bnf.fr/blog/30032018/les-telescopes?mode=desktop>

Source de toutes les citations : Article « Astronomie » de l'Encyclopédie Universalis.

2) L'accélération récente de la connaissance spatiale

Cependant l'exploration spatiale et avec elle l'accélération de la connaissance de l'Univers ne datent que de l'après seconde guerre mondiale, puisqu'il ne s'agissait jusque-là que d'observations. Le conflit, en perfectionnant l'artillerie (fusées V2 allemandes), a fait naître les premiers lanceurs assez puissants pour envoyer des objets dans l'espace.

La guerre froide et la compétition entre Etats Unis et URSS qu'elle suscite conduisent à une course à l'espace, une « guerre des étoiles » : les Soviétiques envoient dans l'espace Spoutnik, le 1^{er} satellite en 1957 puis Gagarine, le 1^{er} astronaute en 1961. Ainsi sont prises les premières photographies de la Terre. En 1969, les Américains font marcher deux des leurs sur la Lune pour la 1^{ère} fois et en rapportent des roches. Par la suite, sondes, vaisseaux, satellites, expéditions se multiplient et permettent de mieux connaître les planètes, étoiles et autres objets célestes. **Depuis 1998, une station spatiale internationale (ISS) habitée en permanence est en orbite autour de la Terre.**

Toutefois, étant donné la faiblesse technique des engins d'observation et les capacités humaines très limitées pour l'envoi de sondes (et d'hommes) à des distances importantes de la Terre (calculées en années-lumière !), **ce n'est qu'une toute petite partie de l'espace proche qui nous est connue et les questions sont infiniment plus nombreuses que les réponses que les recherches ont pu apporter jusque-là.** Aujourd'hui, les astrophysiciens s'interrogent sur la formation de l'univers et des planètes, sur l'apparition de la vie sur Terre, sur l'existence de vies (mais aussi de matières) extra-terrestres, sur les lois de la physique, la chimie de la matière, l'énergie, les trous noirs, ...

En savoir plus : Les défis de l'astrophysique : <http://www.dimacav-plus.fr/spip.php?article5>

C. Des espaces de recherche essentiels, aux frontières de la connaissance humaine

1) Défis technologiques et frontières de la connaissance à repousser

Espace comme océan ont donc comme spécificité d'être pour partie (bien plus grande pour le 1^{er} que le 2nd) des espaces encore mystérieux pour l'homme et dont une meilleure connaissance offrirait des **perspectives capitales pour différentes disciplines scientifiques : la physique, la chimie, la biologie** (connaissance de la vie en général, des êtres vivants, des hommes), **la géologie.** Par ailleurs, **l'exploration de ces espaces en dehors de notre œkoumène renvoie également à un questionnement philosophique voire religieux sur la place de l'homme sur Terre et dans l'Univers dont la littérature et les arts en général se font également l'écho.**

Toutefois, répondre à ces questionnements relève du défi technologique. En effet, dans ces espaces l'homme **manquerait d'oxygène principalement et subirait d'autres contraintes rendant sa survie impossible** (pression trop forte dans les profondeurs marines, absence de gravité dans l'espace, températures extrêmes, absence de nourriture). Pour ce qui est de l'espace, s'ajoute une **dimension sinon infinie, du moins démesurément grande à l'échelle de la taille et de la vie d'un homme** (ou même d'une civilisation d'ailleurs) : l'université Lyon 1 et le CNRS ont publié en 2019 la plus grande cartographie de l'Univers dans un rayon d'un milliard d'années-lumière autour de la Terre - alors que l'horizon de l'espace observable atteint aujourd'hui environ 45 milliards d'années-lumière, une année-lumière représentant 9 461 milliards de km). L'exploration spatiale et dans une moindre mesure océanique oblige donc l'humanité à repousser les frontières de ses capacités, à innover.

2) Des espaces interdépendants

Océan et espace sont liés par le fait que depuis longtemps, sur mer, les étoiles ont été un moyen de se repérer. Aujourd'hui, ce sont les satellites qui aident à la navigation.

3) L'enjeu environnemental de ces espaces

DIAPO : Or il apparaît que c'est un **impératif de plus en plus pressant dans le contexte environnemental et climatique actuel.** Ces espaces, s'ils ne sont pas peuplés, **subissent indirectement l'impact de la vie humaine qui les pollue** (déchets plastiques ou rejets de carburants dans l'océan comme lors de marées noires, restes de satellites non utilisés dans l'espace) **au point de les transformer/affecter parfois** (baisse de la biodiversité marine, élévation de la température et acidification des eaux océaniques). Par ailleurs, **leur exploitation croissante conduit au dilemme classique : faut-il exploiter ou protéger ? (cf. thème 5)**

Paradoxalement, ces espaces apparaissent aussi comme des solutions à la crise que rencontre l'humanité : en 2018, l'initiative *Ocean Panel* signée par 14 Etats côtiers plaide pour une meilleure utilisation de l'océan qui, en le préservant

d'avantage, permettrait de réduire le dérèglement climatique et de produire 6 fois plus de nourriture. L'espace peut également être vu comme le moyen de mieux comprendre les phénomènes auxquels nous sommes confrontés, voire comme un refuge en cas de destruction de la Terre (entre science-fiction et réalité selon Jeff Bezos, le fondateur d'Amazon, qui travaille désormais à la création de colonies spatiales). Elle compte désormais 19 Etats qui font confiance à ce groupe d'experts pour une économie océanique durable

II. Une appropriation croissante par l'homme (en vue d'intégrer ces espaces à l'œkoumène)

A. (sur le plan économique) Des espaces qui suscitent des convoitises économiques

1) Des océans déjà très exploités et utilisés

DIAPO : Pêche : La production de poissons a été multipliée par 7 dans le monde entre 1950 et 2010 grâce à la pêche mais aussi de plus en plus à l'aquaculture (plus de 40% maintenant). Les principales zones de pêche se situent en **Asie de l'est et du sud-est (Pacifique), en Amérique du Sud (Pacifique) et en Europe (Atlantique Nord et Méditerranée).**

25% des hommes sur Terre dépendent directement des produits de la mer pour leur alimentation.

Autres productions liées à l'eau de mer : Le **sel marin** est également exploité sur certains rivages, pour un total de 260 millions de tonnes par an (2013). **L'eau de mer** elle-même peut être pompée pour être dessalinisée et bu, mais pour ces deux prélèvements, les quantités restent dérisoires par rapport à ce que contient l'océan. Les **algues** sont aussi de plus en plus exploitées.

Extraction minière : **1/3 des réserves d'hydrocarbures prouvées se trouvent sous les océans et leur exploitation représente déjà 1/3 de la production mondiale, part qui va sans doute croître dans les années à venir avec les progrès des techniques de forage.** Le pétrole sous-marin est extrait sur des **plateformes offshore**, c'est-à-dire en pleine mer.

On en trouve surtout aujourd'hui **dans l'océan glacial Arctique, dans la mer des Caraïbes, dans le golfe de Guinée et en mer de Chine méridionale.**

On sait que les **planchers océaniques contiennent en grande quantité des métaux** dont les gisements s'épuisent à terre : **cuivre et manganèse** principalement, mais aussi **cobalt, nickel, métaux précieux et critiques, dont des terres rares** utilisées notamment dans les industries de pointe. **On estime même que les minerais sous-marins représenteraient 84% des réserves mondiales. Pour l'instant, l'exploitation de tels champs profonds n'est pas possible** (tant pour le ramassage des métaux que pour leur remontage), **mais la montée des prix des matières premières et les progrès techniques rendent ces gisements sous-marins de plus en plus attractifs.**

En savoir plus :

<https://lejournal.cnrs.fr/articles/exploiter-les-profondeurs-de-locean>

<http://www.latribune.fr/actualites/economie/france/20140210trib000814539/sur-quel-tas-d-or-sous-marin-la-france-est-elle-assise-.html>

<http://www.usinenouvelle.com/article/des-mines-sous-les-mers.N321698>

DIAPO : Transport de marchandises : **80 à 90% des marchandises (matières premières et biens manufacturés) – 70% de la valeur des produits échangés dans le monde - sont transportées par voie maritime.** Le principal avantage de ce mode de transport est son faible coût. Il est par ailleurs moins polluant. Toutefois, il est beaucoup plus lent. Environ **50000 navires de commerce** parcourent les eaux du globe, transportant **9 milliards de tonnes de marchandises**. 41% sont des vraquiers (minéraliers, céréaliers), 38% des pétroliers, 14% des porte-conteneurs.

Transport d'informations : les fonds océaniques sont parcourus de câbles sous-marins qui assurent notamment la liaison internet entre les continents.

Tourisme : Les océans sont enfin des lieux de loisirs, surtout près des côtes où il existe des stations balnéaires, mais aussi en pleine mer avec le développement du tourisme de croisière. Ainsi en **2019, 30 millions de touristes** ont parcouru les eaux du monde à bord d'un des **272 navires de croisière.**

L'océan est donc un espace approprié à des fins économiques, indirectement, en tant que voie de passage, ou directement avec l'exploitation des ressources qu'il contient.

2) Les opportunités de l'espace

DIAPO : Satellites : Les principales opportunités économiques qu'offre l'espace pour l'instant tiennent aux **satellites d'observation** (prise d'images satellite) et de **télécommunication**. Le **marché des satellites** représente 58 milliards de dollars sur 10 ans.

Le **marché du lancement des satellites** est également lucratif et de plus en plus concurrentiel.

Tourisme spatial : D'autres opportunités semblent se développer pour les années à venir : **dès 2021, le tourisme spatial pourrait commencer à rapporter de l'argent** puisque l'entreprise SpaceX d'Elon Musk va lancer à la fin de l'année la fusée

Falcon-9 qui accueillera à son bord le milliardaire Jared Isaacman ainsi que trois « individus issus du grand public » pour une mission de quelques jours. On estime que cette activité pourrait générer 20 milliards d'euros de recettes par an rapidement.

Extraction minière : Enfin certains espèrent **recupérer des matières premières** : l'**hélium 3 lunaire** serait idéal pour des réacteurs à fusion nucléaire sans déchets et des astéroïdes renfermeraient des minerais et métaux rares.

B. (sur le plan juridique et politique) Des espaces inégalement territorialisés : les dernières frontières à conquérir

Cette convoitise économique conduit à une volonté de territorialisation, d'appropriation et de contrôle politique et juridique, avec le problème qu'on ne peut pas poser de frontière matérielle sur la mer et dans l'espace, d'où des problèmes géopolitiques.

1) Une territorialisation des océans fixée par le droit international mais objet de réclamations

DIAPO : Si la mer est restée longtemps une « chose commune » pour reprendre l'expression du juriste du XVIIe s. Grotius, les océans ont été de plus en plus territorialisés avec la colonisation, ce qui a provoqué tensions et conflits. Cela explique la tenue en 1982 d'une conférence internationale à Montego Bay (Jamaïque) chargée de réglementer la territorialisation des mers et des océans. Elle a donné lieu à la **Convention des Nations Unies sur le droit de la mer (CNUDM) qui prévoit :**

- **La souveraineté totale des Etats dans leurs eaux territoriales** (jusqu'à 12 milles marins au large des côtes) considérées comme le prolongement maritime du territoire terrestre.
- Puis sont créées des **ZEE (Zones Economiques Exclusives), bandes de 200 milles nautiques (370 km) à partir de la ligne de base (côte) en l'absence d'autre rivage**. Si le rivage le plus proche est à moins de 200 milles nautiques, on trace en principe la frontière à mi-distance des lignes de base des deux pays riverains. La zone économique exclusive peut s'étendre au-delà des 200 milles jusqu'à la limite du plateau continental lorsque le rebord externe de la marge continentale se trouve à une distance supérieure aux 200 milles marins. « Dans la zone économique exclusive, l'État côtier a des **droits souverains aux fins d'exploration et d'exploitation, de conservation et de gestion des ressources naturelles**, biologiques ou non biologiques, des eaux surjacentes aux fonds marins, des fonds marins et de leur sous-sol, ainsi qu'en ce qui concerne **d'autres activités tendant à l'exploration et à l'exploitation de la zone à des fins économiques, telles que la production d'énergie** à partir de l'eau, des courants et des vents. L'Etat a aussi juridiction en ce qui concerne la mise en place et l'utilisation **d'îles artificielles, d'installations et d'ouvrages**, la **recherche scientifique marine et la protection et la préservation** du milieu marin »
- **La zone de haute mer (55% des océans) qui n'appartient à aucune ZEE est considérée comme « bien commun de l'humanité ».**
- **La Convention encadre la liberté de circulation des océans** : en dehors de leurs eaux territoriales, les Etats ne peuvent pas interdire à d'autres de naviguer ou survoler de manière inoffensive sur ou au-dessus de leurs ZEE ou d'y poser des câbles. Les détroits sont aussi laissés libres.
- **Enfin les Etats enclavés se voient accordé l'accès à certaines ressources maritimes.**

Toutefois, tous les pays de la planète n'ont pas signé cette convention (à l'image des Etats-Unis) et certains, parfois signataires comme la Chine, ne la respectent pas.

2) A qui appartient l'espace ?

DIAPO : « La nécessité de réguler les activités humaines dans l'espace extra-atmosphérique est apparue dès 1957. Les premiers textes établis par une résolution de l'assemblée générale des Nations unies en 1959, puis fixés dans le **traité de Washington en 1967**, posèrent cinq principes :

- **L'espace vide n'appartient à personne et les corps célestes, y compris la Lune, appartiennent à tous.** La question de possibles rivalités impériales, ou de volonté de contrôles de points stratégiques se trouve ainsi résolue ;
- **Tous les États peuvent librement explorer et utiliser l'espace ;**
- **Les États sont invités à coopérer pour explorer l'espace.** Le coût et les risques de l'exploration spatiale, ainsi que les risques de catastrophes d'origine spatiale de dimension planétaire rendent des coopérations internationales souhaitables ;
- **Les États sont invités à utiliser l'espace à des fins pacifiques.** Une course aux armements dans l'espace rendrait, en effet, une guerre potentielle encore plus destructrice que les deux guerres mondiales ;
- **Les États sont responsables de leurs activités et de celles de leurs nationaux dans l'espace.** L'ampleur des risques que les activités spatiales font peser à l'humanité et à l'environnement nécessite la définition de mécanismes d'indemnisations. »

Source : <https://www.defense.gouv.fr/portail/dossiers/l-espace-au-profit-des-operations-militaires/l-espace-au-service-de-la-defense-et-de-la-securite-de-la-france/y-a-t-il-un-droit-de-l-espace>

« Sauf que de petits malins croient dénicher **une faille dans ce traité de l'espace** : certes, **une nation ne peut pas s'approprier une planète ou un autre corps céleste, mais le texte n'interdit pas formellement selon eux l'appropriation par un individu ou une entreprise.**

Et, en s'appuyant sur une vieille loi américaine selon laquelle n'importe qui peut réclamer la possession d'une terre qui n'appartient à personne, la **société californienne Lunar Embassy décide, en 1980, de s'approprier la Lune, Mars et Vénus.** L'objectif ? Jouer les agents immobiliers en vendant des parcelles de terrain. Amorcée comme une bonne blague, cette entreprise s'est révélée des plus lucratives puisque son fondateur a déjà empoché plus de 9 millions de dollars.

Du coup, cette initiative potache a suscité des vocations et rapidement, d'autres sociétés se sont engouffrées dans la brèche. Une poignée d'opportunistes décident alors de s'approprier les étoiles, afin de les revendre à la pièce : **moyennant une somme comprise entre 30 et 200 dollars, on obtient, selon les formules proposées, un titre de propriété, un CD ou une carte céleste indiquant dans quel coin du ciel se trouve l'acquisition.**

Mieux encore, ces entreprises proposent à leurs clients de donner à "leur" étoile, le nom de leur choix. Et pourtant, légalement, **seule l'Union astronomique internationale est autorisée à nommer les astres.** »

Source : <https://jeunes.cnes.fr/fr/web/CNES-Jeunes-fr/8581-a-qui-appartient-l-espace-un-casse-tete-spatial.php>

De fait, **la présence humaine dans l'espace est croissante** entre les satellites, l'ISS, les sondes et engins envoyés dans l'espace proche mais aussi lointain (un rover est en train de sillonner Mars). **Certaines formes semblent relever de l'appropriation nationale, à l'image déjà du drapeau américain planté sur la Lune par Neil Armstrong.**

C. (sur le plan militaire et géostratégique) Atout géostratégique, militarisation et tensions

Éléments juste évoqués : ils seront développés dans les axes suivants.

1) Les océans : des espaces stratégiques depuis toujours fortement militarisés et objets de tensions

Les océans sont des espaces **stratégiques pour les richesses économiques** qu'ils renferment mais aussi **pour le contrôle des déplacements** de marchandises, d'hommes, de troupes qu'ils permettent (directement ou en survol) **ou l'accès à des terres.** Certains passages stratégiques (détroits, canaux) ou espaces riches en ressources halieutiques ou minérales intéressent particulièrement les hommes.

C'est pourquoi **les Etats ont depuis longtemps cherché à prendre possession de ces espaces voire à les militariser (présence de flottes et de sous-marins en mer, de bases sur les côtes)**, ce qui a pu et peut toujours conduire à des tensions ou conflits.

2) De la perspective d'une « guerre des étoiles » aux atouts militaires de l'espace

Teaser de la série parodique *Space Force* de Netflix : <https://www.netflix.com/fr/title/81021929>

L'intérêt militaire de l'espace est né avec la guerre froide, notamment dans les années 1980 lorsque sous la présidence Reagan les Etats-Unis ont imaginé de créer dans l'espace un **bouclier antimissile (IDS : Initiative de Défense Stratégique).** On a cru alors qu'une « **guerre des étoiles** » pourrait se produire, en imaginant également que les engins spatiaux pourraient bombarder tout point de la Terre à distance.

L'intérêt militaire de l'espace relevait déjà aussi des **possibilités offertes par les satellites en matière d'observation et de télécommunications.**

Aujourd'hui plus que jamais l'espace fait l'objet d'un intérêt militaire comme le montre la **création d'une armée de l'espace dans plusieurs pays** : *United States Space Force* (créée par Donald Trump fin 2019) ; la France appelle désormais son Armée de l'Air, l'Armée de l'Air et de l'Espace.